

**CONDUIRE A TENIR EN CAS D'ACCIDENTS AVEC EXPOSITION AU SANG  
POUR LES ETUDIANTS EN SOINS INFIRMIERS ET ELEVES AIDES SOIGNANTS**

**1<sup>ère</sup> ETAPE : Premiers soins à faire d'urgence**

Piqûre, coupure  
contact direct d'un  
liquide biologique sur  
peau lésée (plaie,  
crevasse, eczéma...)

Projection d'un  
liquide biologique  
sur une muqueuse

Projection d'un  
liquide biologique  
dans les yeux

**Ne pas faire saigner**

Nettoyer  
immédiatement à l'eau  
et au savon

Désinfecter au moins  
pendant 5 mn par  
immersion si possible  
ou application de  
compresses  
imprégnées de :  
DAKIN ou  
Eau de javel à 2,5%  
diluée (1 ml de javel  
pour 5 ml d'eau)

**Rincer  
abondamment au  
sérum physiologique  
ou à l'eau au moins  
5 mn**

**Retirer les lentilles  
de contact si  
nécessaire**

**Rincer  
abondamment au  
sérum physiologique  
ou à l'eau au moins  
5 mn**

**2<sup>ème</sup> ETAPE : consulter dans les 4 heures** un médecin du service des urgences du Centre Hospitalier le plus proche selon la procédure de votre lieu de stage. Pour évaluer les risques et rédiger le certificat médical initial

**3<sup>ème</sup> ETAPE : Déclarer obligatoirement votre accident de travail** dans les 24 heures au secrétariat de l'IF

**4<sup>ème</sup> ETAPE : dire de transmettre un double de vos résultats de prélèvements sanguins** au médecin du travail du CHI. L'étudiant récupère le feuillet du protocole de déclaration AES et l'amener au secrétariat de l'IF dans les 24 heures du lundi au vendredi. Et le lundi en cas d'accidents le W-E.

**5<sup>ème</sup> ETAPE : Le secrétariat de l'IFS transmet les documents** à la médecine du travail et CPAM